

Contentieux de la sentence arbitrale internationale – Aspects de fond & de procédure

Présentiel

Programme de la formation

REF

MOD_2021035

LIEU

Le Royal Monceau - Raffles Paris
37 Avenue Hoche
75008 Paris

DATE et HEURE

10 décembre 2021
de 09h00 à 12h30, de 14h00 à
17h30

DUREE

7 heures

PUBLIC

Avocats

PRE-REQUIS

La formation sur les aspects de fond du contentieux de la sentence internationale nécessite de maîtriser les fondamentaux de la matière

FORMATEUR(S)

- **Andrea Pinna** Avocat au barreau de Paris, Associé Foley Hoag AARPI
- **Maxime Barba** Maître de conférences en droit privé, spécialiste de procédure civile
- **Matthieu Boccon-Gibod** Avocat spécialiste de la procédure d'appel, Associé Lexavoué Paris-Versailles
- **Jérémy Jourdan-Marques** Professeur agrégé des facultés de droit, spécialiste du droit de l'arbitrage
- **Asma Mze** Avocate, Collaboratrice senior, Lexavoué Paris-Versailles

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les nouveautés au fond relativement au contrôle étatique de la sentence
- Maîtriser la procédure des recours dirigés à l'encontre des sentences
- Sécuriser sa pratique en tenant compte des dernières évolutions jurisprudentielles

DESCRIPTION / CONTENU

Matinée : les aspects de fond

Les dernières évolutions jurisprudentielles, relatives au fond de ce contentieux, seront présentées au cours de cette matinée.

L'actualité étant en cette matière mouvante, les arrêts les plus récents seront abordés, ainsi que les décisions justifiant pour la pratique une analyse pertinente sans omettre les conséquences liées à l'irruption de nouveaux acteurs dans le monde de l'arbitrage commercial international (CJUE, CEDH en particulier).

L'actualité sera notamment abordée par le prisme de ces deux questions [...] :

- **Quelles nouveautés sur les griefs invocables ?**

- Quelles nouveautés sur les modalités d'examen par le juge ?

[...] sur chacun des axes suivants :

1. **Compétence du tribunal arbitral**
2. **Constitution du tribunal arbitral**
3. **Mission de l'arbitre**
4. **Contradictoire**
5. **Ordre public (international)**

Après-midi : les aspects de procédure

1. **Quelle décision attaquer ?**

- La qualification de sentence arbitrale
- La notification de la sentence

2. **Quel recours exercer contre la sentence ?**

- Le recours en annulation
- Le recours contre la décision sur l'*exequatur*
- La tierce-opposition
- Le recours en révision

3. **Quels points de vigilance pendant la procédure ?**

- Maîtrise des spécificités procédurales de la chambre internationale
- Aspects procéduraux divers de l'exercice des voies de recours
- Compétence CME/Cour : quelle répartition ?
- Les recours ouverts contre les décisions du CME

4. **Comment présenter son argumentation devant le juge du recours ?**

- La présentation des conclusions
- La concentration des moyens et la concentration des prétentions
- La renonciation aux cas d'ouverture ou aux griefs (post arrêt *Schooner*)

5. **L'exécution de la sentence ?**

- Obtenir l'*exequatur* de la sentence
- Contester l'exécution immédiate de la sentence
- Mettre immédiatement à exécution la sentence

METHODE PEDAGOGIQUE

Formation associant aspects théoriques et pratiques.

Cette formation permet de valider 7 heures au titre de la formation continue et est éligible à une prise en charge par le FIF PL.

Attestation de formation.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Cette formation a été conçue par un professeur agrégé de droit et par un avocat, un maître de conférence et par un avocat pratiquant la matière.

Vous bénéficierez ainsi d'une double expertise théorique et pratique.

Transmission d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

Attestation de formation.